Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral de la justice OFJ
Casier judiciaire suisse

Casier judiciaire suisse: extrait 1 destiné aux autorités

Destinataire
Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales

But
Assurer l'exécution des peines et des mesures

Etabli par
Dimitri Buol

Données d'identification

Nom	Dessaules	Lieux d'origine CH	Tentlingen
Nom de célibataire	Dessaules	Nom parent 1	Dessaules
Prénom(s)	Yannick Raphaël	Prénoms parent 1	Nelly Odette
Date de naissance	25.07.1973	Nom parent 2	Dessaules
Sexe	masculin	Prénoms parent 2	Jean Claude Gilbert
Nationalités	Suisse	Domicile (Etat / lieu)	Suisse / 3000 Bern
Pays de naissance	Suisse	Catégorie d'étrangers	
Lieu de naissance	Biel (BE)	Source des données	CdC-UPI

Anciennes identités

Nom	Prénom(s)	Date de naissance
Dessaules	Yannick Raphaël	25.07.1973

Identités secondaires

Nom	Prénom(s)	Date de naissance
Dessaules	Yannick Raphael	25.07.1973

Jugement 1

Date du jugement	17.04.2013
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
date de notification	24.04.2013
Date d'entrée en force	17.04.2013
Numéro de dossier	BJS 13 174

Infractions

vol d'usage d'un véhicule automobile au sens de la LF sur la circulation routière
art. 94 ch. 1 al. 1 aLCR
Date de l'infraction: 19.10.2012

Sanctions

Peine pécuniaire, 5 Jours-amende de CHF 30.00
avec sursis exécutoire, délai d'épreuve 2 an(s) à partir de/du 24.04.2013

Amende, CHF 200.00
sans sursis exécutoire

Décisions ultérieures

D-Av Avertissement

Date de la décision	24.03.2016
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
Numéro de dossier	-
Se rapporte à	Peine pécuniaire

D-NR Non-révocation

Date de la décision	15.08.2014
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
Numéro de dossier	-
Se rapporte à	Peine pécuniaire

**En l'état actuel, le jugement 1 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**

Jugement 2

Date du jugement	15.08.2014
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
date de notification	15.08.2014
Date d'entrée en force	15.08.2014
Numéro de dossier	BJS 14 2840

Infractions

lésions corporelles simples
art. 123 ch. 1 al. 1 CP
Date de l'infraction: 02.01.2014

Sanctions

Peine pécuniaire, 50 Jours-amende de CHF 30.00
avec sursis exécutoire, délai d'épreuve 2 an(s) à partir de/du 15.08.2014

Amende, CHF 300.00
sans sursis exécutoire

Décisions ultérieures

D-Av Avertissement

Date de la décision	24.03.2016
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
Numéro de dossier	-
Se rapporte à	Peine pécuniaire

**En l'état actuel, le jugement 2 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**

Jugement 3

Date du jugement	24.03.2016
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
date de notification	06.04.2016
Date d'entrée en force	24.03.2016
Numéro de dossier	BJS 15 10783

Infractions

délit contre la loi sur les stupéfiants
art. 19 al. 1 LStup
Date de l'infraction: 19.11.2014

Sanctions

Amende, CHF 150.00
sans sursis exécutoire

Peine pécuniaire, 10 Jours-amende de CHF 30.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

**En l'état actuel, le jugement 3 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**

Jugement 4

Date du jugement	07.08.2017
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
date de notification	09.08.2017
Date d'entrée en force	07.08.2017
Numéro de dossier	BJS 17 4638

Infractions

injure
art. 177 CP
Date de l'infraction: 18.01.2017

lésions corporelles simples
art. 123 ch. 1 al. 1 CP
Date de l'infraction: 18.01.2017

violence ou menace contre les autorités ou les fonctionnaires
art. 285 ch. 1 aCP
Date de l'infraction: 18.01.2017

Sanctions

Peine pécuniaire, 70 Jours-amende de CHF 30.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Décisions ultérieures

D-LibC Libération conditionnelle

Date de la décision	19.11.2020
Autorité	Ministère public de Berne-Mittelland
Numéro de dossier	-
Concerne le jugement	15.09.2017, Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne, BJS 17 9162 07.08.2017, Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne, BJS 17 4638
Se rapporte à	Peine privative de liberté
Date de la libération	07.12.2020
Solde de la peine	39 jour(s) délai d'épreuve 1 an(s), à partir de/du 07.12.2020 avec assistance de probation

DU-R Révocation

Date de la décision	14.12.2022
Autorité	Tribunal régional du Jura bernois – Seeland, Agence du Jura bernois
Numéro de dossier	-
Se rapporte à	Peine privative de liberté

En l'état actuel, le jugement 4 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 5

Date du jugement	15.09.2017
Autorité	Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne
date de notification	28.09.2017
Date d'entrée en force	15.09.2017
Numéro de dossier	BJS 17 9162

Infractions

violation de domicile
art. 186 CP
Date de l'infraction: 30.03.2017-03.2017

contravention à la loi sur les stupéfiants
art. 19a LStup
Date de l'infraction: 30.03.2017-03.2017

lésions corporelles simples
art. 123 ch. 1 al. 1 CP
Date de l'infraction: 30.03.2017-03.2017

Sanctions

Peine pécuniaire, 100 Jours-amende de CHF 30.00
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 200.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

fixation de la peine en cas de concours rétrospectif
art. 49 al. 2 CP

Peine complémentaire, peine partiellement complémentaire, peine d'ensemble

Peine complémentaire se rapportant au jugement du 07.08.2017 (Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne)

Décisions ultérieures

D-LibC Libération conditionnelle

Date de la décision	19.11.2020
Autorité	Ministère public de Berne-Mittelland
Numéro de dossier	-
Concerne le jugement	15.09.2017, Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne, BJS 17 9162 07.08.2017, Ministère public du Jura bernois - Seeland, Bienne, BJS 17 4638
Se rapporte à	Peine privative de liberté
Date de la libération	07.12.2020
Solde de la peine	39 jour(s) délai d'épreuve 1 an(s), à partir de/du 07.12.2020 avec assistance de probation

DU-R Révocation

Date de la décision	14.12.2022
Autorité	Tribunal régional du Jura bernois – Seeland, Agence du Jura bernois
Numéro de dossier	-
Se rapporte à	Peine privative de liberté

En l'état actuel, le jugement 5 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Jugement 6

Date du jugement	16.02.2022
Autorité	Tribunal régional Jura bernois-Seeland [en matière pénale]
date de notification	16.02.2022
Date d'entrée en force	16.02.2022
Numéro de dossier	PEN 21 485

Infractions

lésions corporelles simples (commission répétée)
art. 123 ch. 1 al. 1 CP, -
Date de l'infraction: 31.05.2018; 10.05.2018; 18.08.2017

extorsion et chantage par brigandage
art. 156 ch. 3 CP
Date de l'infraction: 08.03.2018

usage illicite d'un véhicule au sens de la loi sur le transport de voyageurs (commission répétée)
art. 57 al. 3 LTV, -
Date de l'infraction: 18.02.2019; 07.03.2019; 01.04.2019; 27.03.2019

dommages à la propriété (commission répétée)
art. 144 al. 1 CP, -
Date de l'infraction: 22.04.2020; 18.08.2017; 03.05.2019

vol simple, infraction d'importance mineure
art. 139 ch. 1 et art. 172ter al. 1 CP
Date de l'infraction: 20.01.2020

voies de fait
art. 126 al. 1 CP
Date de l'infraction: 22.04.2020

contravention à la LF sur la protection contre le tabagisme passif (commission répétée)
art. 5 LPTP, -
Date de l'infraction: 15.02.2020; 20.12.2019

contravention à la LF sur les chemins de fer
art. 86 aLCdF
Date de l'infraction: 15.09.2019

séquestration ou enlèvement
art. 183 ch. 1 CP
Date de l'infraction: 10.05.2018-11.05.2018

contravention à la loi sur les stupéfiants (commission répétée)
art. 19a LStup, -
Date de l'infraction: 16.02.2019-14.07.2021

mauvais traitements infligés aux animaux au sens de la loi sur la protection des animaux
art. 26 al. 1 let. a LPA
Date de l'infraction: 08.03.2018

violation de domicile (commission répétée)
art. 186 CP, -
Date de l'infraction: 28.05.2018; 20.01.2020

menaces (commission répétée)
art. 180 al. 1 CP, -
Date de l'infraction: 15.12.2017; 18.08.2017

Sanctions

Peine privative de liberté, 6 mois
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 500.00
sans sursis exécutoire

Motifs de la fixation de la peine

commis dans un état de responsabilité restreinte
art. 19 al. 2 CP

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Temps de détention imputable sur la peine

1 jour(s)

**En l'état actuel, le jugement 6 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**

Jugement 7

Date du jugement	14.12.2022
Autorité	Tribunal régional du Jura bernois – Seeland, Agence du Jura bernois
date de notification	14.12.2022
Date d'entrée en force	14.12.2022
Numéro de dossier	PEN 22 133

Infractions

voies de fait
art. 126 al. 1 CP
Date de l'infraction: 25.07.2021

contravention à la loi sur les stupéfiants
art. 19a LStup
Date de l'infraction: 19.07.2021-25.07.2021

dommages à la propriété, infraction d'importance mineure
art. 144 et art. 172ter al. 1 CP
Date de l'infraction: 25.07.2021

contrainte
art. 181 CP
Date de l'infraction: 24.07.2021

injure
art. 177 al. 1 CP
Date de l'infraction: 06.06.2021; 21.07.2021-22.07.2021

lésions corporelles graves (tentative)
art. 122 CP, art. 22 al. 1 CP
Date de l'infraction: 24.07.2021

désobéissance aux ordres d'un organe de sécurité au sens de la LF sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics
art. 9 LOST
Date de l'infraction: 06.06.2021

opposition à des mesures visant la population au sens de la loi sur les épidémies
art. 83 al. 1 let. j LEp
Date de l'infraction: 06.06.2021

menaces (commission répétée)
art. 180 al. 1 CP, -
Date de l'infraction: 22.07.2021-25.07.2021

Sanctions

Peine privative de liberté, 11 mois 15 jour(s)
sans sursis exécutoire

Peine pécuniaire, 10 Jours-amende de CHF 10.00
sans sursis exécutoire

Amende, CHF 800.00
sans sursis exécutoire

Traitement institutionnel des addictions selon art. 60 CP

Motifs de la fixation de la peine

commis dans un état de responsabilité restreinte
art. 19 al. 2 CP

fixation de la peine en cas de concours réel
art. 49 al. 1 CP

Peine complémentaire, peine partiellement complémentaire, peine d'ensemble

Peine d'ensemble concerne la libération conditionnelle du 19.11.2020 (Ministère public de Berne-Mittelland)

Temps de détention imputable sur la peine

179 jour(s)

Décisions ultérieures

D-MU Prescription d'une mesure ultérieure

Date de la décision	10.12.2025
Autorité	Tribunal régional du Jura bernois – Seeland, Agence du Jura bernois
Numéro de dossier	PEN 25 33
Mesure	Traitement institutionnel des troubles mentaux selon art. 59 CP
Solde de la peine	Pas de données

D-LM Levée de la mesure

Date de la décision	10.12.2025
Autorité	Tribunal régional du Jura bernois – Seeland, Agence du Jura bernois
Numéro de dossier	PEN 25 33
Mesure levée	Traitement institutionnel des addictions selon art. 60 CP
Date de la libération	14.12.2025

**En l'état actuel, le jugement 7 ne figurera plus sur l'extrait à partir de/du:
dès que la personne en question est considérée comme décédée.**